



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Février 2024: taux de chômage stable à 3,8%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud se maintient à 3,8 % à la fin du mois de février 2024. Il diminue de 0,1 point au niveau national et romand.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud recule à 15'850 en février, soit 78 personnes de moins par rapport à la fin du mois de janvier 2024 (-0,5 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une tendance similaire en se fixant à 24'570 personnes (-82, soit -0,3 %). Il y a un an, au mois de février 2023, le taux de chômage se situait à 3,4 %.

Au cours du mois de février 2024, les ORP vaudois ont inscrit 3063 nouvelles personnes et annulé 3136 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 3725, en baisse de 6.9 % par rapport à janvier 2024.

Pour le mois sous revue, les groupes de professions liés à la construction enregistrent la plus importante diminution de personnes au chômage (-102). Les améliorations mensuelles les plus marquées concernent les titulaires d'un « CFC ou maturité fédérale » (-122), les personnes sans formation professionnelle (-125), les personnes inscrites au chômage depuis moins de douze mois (-134) ainsi que les hommes (-158).

Sur le plan régional, quatre districts conservent un taux de chômage inchangé : Gros-de-Vaud (2,3 %), Lausanne (4,8 %), Ouest lausannois (4,5 %) et Riviera-Pays-d'Enhaut (4,5 %). Les districts d'Aigle (4,3 %), de la Broye-Vully (4,3 %) et du Jura-Nord vaudois (3,3 %) fléchissent de 0,2 point, tandis que les trois autres districts présentent tous une augmentation de leur taux de 0,1 point par rapport au mois dernier.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1841, en hausse de 5 personnes en un mois (+0,3 %) et en baisse de 421 personnes en un an (-18,6 %).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,3 point et atteindrait 3,5%.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail